TARIF

De ce qui doit être payé en numéraire, en exécution de la Loi du 26 Brumaire an 6, pour arrérages de rentes perpétuelles, viagères, pensions ; ou pour intérêts de créances, quelle que soit la date du titre constitutif; échus depuis le Ier. Janvier 1791, jusqu'au Ier. Thermidor an 4, époque de la publication à Paris, de la Loi du 29 Messidor de la même année.

Ledit Tarif, dressé sur l'échelle d'une rente de 100 *liv. par an, et d'après le tableau de dépréciation du papier-monnoie, publié par le Département de la Seine, réduction faite de la valeur du papier à chaque époque de dépréciation que présente ce tableau, sans égard aux termes d'échéances stipulés, ainsi que le prescrit la Loi du 26 Brumaire an 6.*

Cau
Folio
FRC
10292

A PARIS,

De l'Imprimerie de COMMINGES, rue Neuve-Roch, N°. 159.

Et se vend

Chez DESENNE, Libraire, Palais-Égalité, galerie de pierres, Nos. 1 et 2.

AN VI DE LA RÉP. FRANÇ.

THE NEWBERRY LIBRARY

Années.	Mois.	Décades.	Totaux.	Réunion successive des Totaux.	Résultat par Année.
1791.	Janvier. . .	. . . . .	7# 12ʃ 6ᵈ.	7# 12ʃ 6ᵈ.	
	Février. . .	. . . . .	7 12 6.	7 12 6.	
				15 5 ».	
	Mars. . . .	. . . . .	7 10 10.	7 10 10.	
				22 15 10.	
	Avril. . . .	. . . . .	7 9 2.	7 9 2.	
				30 5 ».	
	Mai.	. . . . .	7 1 8.	7 1 8.	
				37 6 8.	
	Juin. . . .	. . . . .	7 1 8.	7 1 8.	
				44 8 4.	
	Juillet. . .	. . . . .	6 16 8.	6 16 8.	
				51 5 ».	
	Août. . . .	. . . . .	6 15 10.	6 15 10.	
				58 » 10.	
	Septembre.	. . . . .	6 15 10.	6 15 10.	
				64 16 8.	
	Octobre . .	. . . . .	6 15 10.	6 15 10.	
				71 12 6.	
	Novembre.	Ire. Décade	2 7 1.	6 14 ».	
		2e.	2 4 2.		
		3e.	2 2 9.		
				78 6 6.	
	Décembre.	Ire. Déc.	2 1 11.	5 19 7.	
		2e.	2 19 8.		
		3e.	1 18 ».		
			84# 6ʃ 1ᵈ.	. . . . .	Année 1791, 84# 6ʃ 1ᵈ.
				84# 6ʃ 1ᵈ.	

Années.	Mois.	Décades.	Totaux.	Réunion successive des Totaux.	Résultat par Année.
Ci-contre. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	84# 6ſ 1ᵈ.	84ᵗ 6ſ 1ᵈ.
1792.	Janvier.	Ire. Décade	1# 17ſ 1ᵈ.		
		2e.	1 15 10.	5 8 ».	
		3e.	1 15 1.		
				89 14 1.	
	Février.	Ire. Déc.	1 13 5.		
		2e.	1 11 4.	4 14 2.	
		3e.	1 9 5.		
				94 8 3.	
	Mars. . . .	. . . . .	4 8 4.	4 8 4.	
				98 16 7.	
	Avril.	Ire. Déc.	1 10 3.		
		2e.	1 11 4.	4 14 4.	
		3e.	1 12 9.		
				103 10 11.	
	Mai.	Ire. Déc.	1 12 2.		
		2e.	1 11 8.	4 14 8.	
		3e.	1 10 10.		
				108 5 7.	
	Juin.	Ire. Déc.	1 11 8.		
		2e.	1 12 6.	4 17 6.	
		3e.	1 13 4.		
				113 3 1.	
	Juillet. . .	. . . . .	5 » ».	5 » ».	
				118 3 1.	
	Août. . . .	. . . . .	4 18 4.	4 18 4.	
				123 1 5.	
	Septembre.	Ire. Déc.	1 13 10.		
		2e.	1 15 ».	5 5 6.	
		2e.	1 16 8.		
				128 6 11.	
	Octobre . .	. . . . .	5 15 «.	5 15 ».	
				134 1 11.	
	Novembre.	. . . . .	5 15 ».	5 15 ».	
				139 16 11.	
	Décembre.	Ire.	1 16 8.		
		2e.	1 16 8.	5 8 4.	
		3e.	1 15 ».		
		An premier de la République.	60# 19ſ 2ᵈ.	. . . . .	Année 1792, 60# 19ſ 2ᵈ.
				145# 5ſ 3ᵈ.	145# 5ſ 3ᵈ.

Années.	Mois.	Décades.	Totaux.	Réunion successive des Totaux.	Résultat par Année.
De l'autre part.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	145# 5ſ 3ℌ.	. . . . 145# 5ſ 3ℌ.
1793.	Janvier.	Ire. Décade	1# 13ſ 10ℌ.		Suite de l'an premier.
		2e.	1 12 9.		
		3e.	1 10 6.	4 17 1.	
				150 2 4.	
	Février.		4 13 4.	4 13 4.	
				154 15 8.	
	Mars.	Ire. Déc.	1 10 ».		
		2e.	1 8 10.		
		3e.	1 7 9.	4 6 7.	
				159 2 3.	
	Avril.	Ire. Déc.	1 7 2.		
		2e.	1 6 8.		
		3e.	1 6 1.	3 19 11.	
				163 2 2.	
	Mai.	Ire. Déc.	1 5 10.		
		2e.	1 5 ».		
		3e.	1 4 5.	3 15 3.	
				166 17 5.	
	Juin.	Ire. Déc.	1 3 7.		
		2e.	1 3 ».		
		3e.	1 2 2.	3 8 9.	
				170 6 2.	
	Juillet.	Ier. Déc.	1 » ».		
		2e.	» 18 10.		
		3e.	» 18 4.	2 17 2.	
				173 3 4.	
	Août.		1 13 4.	2 13 4.	
				175 16 8.	
	Septembre.		» 17 6.		
			» 16 8.		
			» 16 4.	2 10 6.	
				178 7 2.	
	Octobre.		2 10 «.	2 10 ».	
				180 17 2.	An 2.
	Novembre.	Ire. Déc.	» 18 4.		
		2e.	1 » 6.		
		3e.	1 3 10.	3 2 8.	
				183 19 10.	
	Décembre.		1 5 ».		
			1 6 7.		
			1 8 7.	4 » 2.	
			42# 14ſ 9ℌ.	. . . . .	Année 1793, 42# 14ſ 9ℌ.
				188# » ».	188# » ».

Années.	Mois.	Décades.	Totaux.	Réunion successive des Totaux.	Résultat par Année.
Ci-contre . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	188# » ».	118# » ».
1794.	Janvier.	Ire. Décade	1# 7ſ 2».		Suite de l'an 2.
		2e.	1 6 11.	4 » 9.	
		3e.	1 6 8.		
				192 » 9.	
	Février	Ire. Déc.	1 7 2.		
		2e.	1 4 5.	3 14 4.	
		3e.	1 2 9.		
				195 15 1.	
	Mars.	Ire. Déc.	1 2 9.		
		2e.	1 2 2.	3 6 ».	
		3e.	1 1 1.		
				199 1 1.	
	Avril. . . .	. . . . .	3 1 8.	3 1 8.	
				202 2 9.	
	Mai.	. . . . .	3 » ».	3 » ».	
				205 2 9.	
	Juin	. . . . .	2 16 8.	2 16 8.	
				207 19 5.	
	Juillet . . .	. . . . .	2 16 8.	2 16 8.	
				210 16 1.	
	Août. . . .	. . . . .	2 13 4.	2 13 4.	
				213 9 5.	
	Septembre .	. . . . .	2 11 8.	2 11 8.	
				216 1 1.	
	Octobre.	Ire. Déc.	» 16 1.		An 3.
		2e.	» 15 10.	2 7 5.	
		3e.	» 15 6.		
				218 8 6.	
	Novembre.	Ire. Déc.	» 15 3.		
		2e.	» 14 8.	2 4 1.	
		3e.	» 14 2.		
				220 12 7.	
	Décembre.	Ire. Déc.	» 13 7.		
		2e.	» 12 8.	1 18 5.	
		3e.	» 12 2.		
			34# 11ſ »».	. . . . .	Année 1794, 34# 11ſ ».
				222# 11ſ ».	222# 11ſ ».

Années.	Mois.	Décades.	Totaux.	Réunion successive des Totaux.	Résultat par Année.
De l'autre part.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	222# 11s ».	222# 11s ».
1795.	Janvier.	Ire. Décade	» 11s 8d.		Suite de l'an 3.
		2e.	» 1 1.	1 13 7.	
		3e.	» 10 10.		
				224 4 7.	
	Février.	Ire.	» 10 6.		
		2e.	» 10 3.	1 10 2.	
		3e.	» 9 5.		
				225 14 9.	
	Mars : 20 1ers. jours.	Ire.	» 9 5.		
		2e.	» 8 10.	» 18 3.	Deux mois vingt-un jours de 1795, finissant les six premiers mois an 3.
			4# 2s ».	. . . . .	. . . . . 4# 2s ».
				226 13 ».	
Six derniers mois an 3.	Germinal.	Ire.	» 8 4.		Suite de 1795.
		2e.	» 7 3.	1 2 3.	
		3e.	» 6 8.		
				227 15 3.	
	Floréal.	Ire.	» 6 4.		
		2e.	» 5 6.	» 16 6.	
		3e.	» 4 8.		
				228 11 9.	
	Prairial.	Ire.	» 3 10.		
		2e.	» 3 4.	» 9 4.	
		3e.	» 2 2.		
				229 1 1.	
	Messidor.	Ire.	» 2 1.		
		2e.	» 1 11.	» 6 1.	
		3e.	» 2 1.		
				229 7 2.	
	Thermidor.	Ire.	» 1 11.		
		2e.	» 1 9.	» 5 4.	
		3e.	» 1 8.		
				229 12 6.	
	Fructidor.	Ire.	» 1 6.		
		2e.	» 1 4.		
		3e.	» 1 3.	» 5 4.	
		Jours complém.	» 1 3.		
			3# 4s 10d.	. . . . .	Six derniers mois an 3.
					. . . . . 3# 4s 10d.
				229# 17s 10d.	229# 17s 10d.

Années.	Mois.	Décades.	Demi-Décades.	Totaux.	Réunion successive des Totaux.	Résultat par Année.
Dix premiers mois an 4.	Ci-contre.	. . . . .	. . . . .	. . . .	229# 17s 10d.	229# 17s 10d.
	Vendémiaire.	1ere. Décade	5 premiers jours.	#» »s 7d.		
			5 derniers	» » 6.		
		2e.	5 prem.	» » 6.	» 2 11.	
			5 dern.	» » 6.		
		3e.	5 prem.	» » 6.		
			5 dern.	» » 4.		
					230 » 9.	
	Brumaire.	1ere. Déc.	5 prem.	» » 4.		
			5 dern.	» » 3.	1 7.	
		2e. et 3e.	2 Déc. à 6d chaq.	» 1 ».		
					230 2 4.	
	Frimaire.	1ere. Déc.	5 premiers jours.	» » 3.		
			5 dern.	» » 3.		
		2e.	5 prem.	» » 3.	» 1 4.	
			5 dern.	» » 3.		
		3e.	5 prem.	» » 3.		
			5 dern.	» » 1.		
					230 3 8.	
	Nivôse.	1ere. Déc.	5 premiers jours.	» » 1.		
			5 dern.	» » 1.		
		2e.	5 prem.	» » 1.	» » 6.	
			5 dern.	» » 1.		
		3e.	5 prem.	» » 1.		
			5 dern.	» » 1.		
	Pluviôse et Ventôse.	*A raison d'un denier par chaque cinq jours, comme en Nivôse.*		» 1 ».		
					» 6 10.	
	Germinal.	1ere. Déc.	. . . . .	» » 2.		
		2e.	5 premiers jours.	» » 1.		
			5 dern.	» 5 7.		
					230 11 ».	
		3e.	5 prem.	» 5 5.	» 10 3.	
			5 dern.	» 4 10.		
					231 1 3.	
	Floréal.	1ere. Déc.	5 premiers jours.	» 4 2.	» 8 ».	
			5 dern.	» 3 10.		
					231 9 3.	
		2e.	5 prem.	» 3 9.	» 7 7.	
			5 dern.	» 3 10.		
					231 16 10.	
		3e.	5 prem.	» 3 4.	» 6 6.	
			5 dern.	» 3 2.		
					232 3 4.	
	Prairial	1ere. Déc.	5 premiers jours.	» 3 1.	» 5 1.	
			5 dern.	» 2 ».		
					232 8 5.	
		2e.	5 prem.	» 1 10.	» 3 3.	
			5 dern.	» 1 5.		
					232 11 8.	
		3e.	4 prem.	» 2 4.	» 4 7,	
			5 dern.	» 2 3.		
					232 16 3.	
	Messidor.	1ere. Déc.	5 premiers jours.	» 2 ».	» 3 11.	
			5 dern.	» 1 11.		
					233 » 2.	
		2e.	5 prem.	» 2 ».	» 4 1.	
			5 dern.	» 2 1.		
					233 4 3.	
		3e.	5 prem.	» 1 10.	» 3 4.	
			5 dern.	» 1 6.		
				3# 9s 9d.	. . . . .	Dix premiers mois an 4. 3# 9s 9d.
					233# 7s 7d.	

Suite de l'Année 1795.

Du 1er. Janvier 1796, au 18 Juillet *idem.*

Total à payer jusqu'au premier Thermidor de l'an 4, pour une rente de 100#. . . . . 233# 7s 7d.

Laquelle somme offre le même résultat que la colonne de réunion successive; ce qui prouve l'exactitude du calcul.

OBSERVATIONS.

L'UTILITÉ de ce Tarif n'a pas besoin d'être démontrée pour être sentie.

En effet, 1°. on voit du premier coup-d'œil ce qu'on a à payer pour intérêts et arrérages dus pendant la durée du papier-monnoie.

2°. Celui qui n'a qu'une certaine année à payer, comme 1792, ou 1793, ou toute autre, voit également dans une colonne exprès, le montant de cette année.

3°. Celui qui a un décompte à faire, comme par exemple, d'une rente viagère de 100 livres, depuis le Ier. Avril 1792, jusqu'au Ier. Novembre 1794, qu'elle s'est éteinte, voit qu'à cette dernière époque les arrérages échus depuis le Ier. Janvier 1791, s'élèvent à . . . . . 218 liv. 8 s. 6 drs.

Il en défalque ceux qui étoient échus antérieurement au Ier. Avril 1792, montant à 98 16 7

Reste à payer 119 11 11

4°. Ce Tarif donne la base du calcul des rentes de quelques sommes qu'elles soient, puisque pour une rente de 1000 livres, il ne s'agit que de décupler les résultats, de les dédoubler pour une rente de 50 livres ; et enfin, de les décomposer par fractions dans les autres cas, comme seroit une rente de 175 liv., où il ne s'agiroit que d'ajouter au résultat qu'offre ce Tarif, moitié en sus, et moitié de cette moitié.

Nota. On a opéré d'après la valeur des assignats, jusques et compris le 15 Germinal an 4; et à partir de cette époque, on a opéré d'après la valeur des mandats, en vertu de la Loi du 15 Germinal an 4, qui ordonne en mandats le paiement des rentes viagères et de tous intérêts de créances; Loi qui n'a pu avoir d'effet rétroactif.

Enfin, on observera que ce Tarif a été fait sans égard aux retenues de contributions publiques, en sorte qu'on devra les déduire quand les rentes, pensions et intérets y seront sujets.

Ces retenues sont, pour les rentes perpétuelles et intérêts de créances,

Du 5ème. pour l'an 2.
Du 10ème. pour l'an 3.
De *zéro* pour l'an 4.
Du 5ème. pour l'an 5.

Et pour les rentes viagères et pensions, les retenues ne sont que de moitié de celles ci-dessus.